

Délibération n° 2018-03-59

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Communautaire du 26 juin 2018

Objet

Actualisation de
certaines grilles
tarifaires de l'Agglo
Pays d'Issoire :
Enfance-jeunesse et
sport

Rapporteur

SAUVANT Jean-Pierre

Date de convocation

19 juin 2018

**Date d'affichage du
compte-rendu**

4 juillet 2018

**Nombre de
conseillers**

En exercice : 126

Présents : 90

Votants : 98

Pour : 98

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille dix-huit, le 26 juin à 18h00, le conseil communautaire de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle de spectacle Animatis de la commune d'Issoire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

Présents avec voix délibérante :

ALETON Danièle		ARCHIMBAUD Guy
ASTIER Raymond	BACQUET Jean-Paul	
	BARRAUD Bertrand	BARRÉ Annick
BARTHOMEUF Serge	BASTIEN Gérard	BAYSSAT Marie
	BERIOT Didier	BERNARD Jean-Paul
BERTHELOT Pascal		BESSON Jean-Louis
BLANJARD Michel		BOURG François
BOURGNE Françoise	BOYER Elie	BRONNER Ulrick
BRUN Pascale	BRUNETTI Graziella	CHABAUD Christian
CHALLET Vincent	DUBOIS-DUTHEIL Nathalie	
FONTAINE Benoit	CHASSANG Jean-Pierre	CHASSANY Georges
		CODRON Maryse
COLLET Jean-Pierre	THEVENET Emilie	CORRE Jean-Marie
CORREIA Emmanuel	COSTE Yves	COSTON David
COSTON Marie	CREGUT François	CROZE Yves-Serge
DABERT Jean-Claude		DENAIVES Catherine
	DESGEORGES André	DESVIGNES Jean
	DUBESSY Florence	DUBOST Philippe
	EMIREN Bernard	
FANJUL José	MAISONNEUVE Alain	FRAISSE Pierre-Luc
		GOUEZEC Jean-François
		GREGORIS Cécile
GUEUGNOT Jean-Pierre	HERBST Nadine	HERCEGFI Serge
IGONIN Bernard	JAFFEUX Sébastien	JAMON Marc
JOLIVET Sylvie	KAROUTZOS Christian	LOUBINOUX Nathalie
LAGARDE Maguy	LAMOUREUX Jean-François	
LE GAL Claude	LEGENDRE Denis	LENEGRE Jean-Louis
	PAGESSE Pierre	LIVET Bertrand
	MAHOUDEAUX Gaëlle	MARAIS René
MARTINANT Pierre		MASSEBOEUF Claude
MEALLET Roger-Jean		
	NUÑEZ Aurélie	OLIVIER Christian
PAILLONCY Brigitte	PELLISSIER Patrick	COUTAREL Bernard
PEREIRA-MAURIAT Christine	PERRON Jean-Yves	
PIERZCHALA Freddie	POMEL Michel	
RAVEL Pierre	RKINA Mohamed	
	RODDIER Gilles	
ROUSSEL Chantal		
SAUVANT Jean-Pierre	SAUX Marie-Pierre	THEVIER Gérard
TINET Georges		TOULOUZE Michel
VARISCHETTI Martine	VEISSIERE Bernard	ZANIN Nathalie

Absents ayant donné pouvoir (8) : ALLART Sébastien à BAYSSAT Marie, BONNAFOUX Daniel à TINET Georges, ESPEIL Michel à CHALLET Vincent, MAERTEN Christian à VEISSIERE Bernard, MONIER-FIEVET Jean-Marc à BARRÉ Annick, NICOLLET Michel à JAMON Marc, PETEILH Sandra à BRONNER Ulrick, SALVINI Luc à VARISCHETTI Martine.

Absents représentés (8) : CHANAL Jean-Paul, CHANY Georgette, CONTOUX Michel, ESBELIN Nicole, FRADIN Guy, LABUSSIÈRE Jean-Marc, LETELLIER Josiane, PELOU Michel.

Absents (28) : BARBET Laurent, BARDY André, BERENBAUM Emeric, BESSEYRE Fabien, CHANIMBAUD Lionel, CHAZALON Robert, CHEYNOUX Gérard, DE MULDER Jean-Pierre, DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette, DRUELLE Jean-Claude, DYNDAS Eric, GARNAVAULT Philippe, GAUDRIAULT Damien, GAUTHIER Isabelle, GELLY Guy, GIMEL Edwige, GRAILLE Jean-Louis, GREGOIRE Nathalie, LANCRENON Maria, LEROY Véronique, MARUCA Vincent, MOREL Jacques, PRADIER Laurent, ROCHE Roger, ROCHETTE Christophe, ROUBERTOU Didier, ROUX Bernard, TIXIER Luc.

Secrétaire de séance : THEVENET Emilie.

VU l'arrêté préfectoral n° 17-02535 en date du 20 décembre 2017 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération « Agglo Pays d'Issoire » au 1^{er} janvier 2018 ;

VU la délibération n° 2017-07-24 de l'Agglo Pays d'Issoire en date du 28 juin 2017 relative à l'établissement des tarifs communautaires 2017 pour le centre aquatique ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'actualiser certains tarifs du service enfance-jeunesse et sport ;

CONSIDÉRANT les tarifs proposés ci-après :

- Multi-accueil : plus de tarif extérieur

- Halte-nourous :

	QF < 500	QF 500 à 800	QF > 800
Tarif horaire	2 €	3 €	4,5 €
Repas	3 €		
Goûter	1 €		

- Périscolaire :

Application des tarifs existants sur le secteur d'Ardes-sur-Couze au secteur de Saint-Germain-Lembron

	QF < 430	QF 430 à 599	QF 600 à 839	QF ≥ 840
Tarif trimestriel par enfant	20 €	30 €	40 €	50 €

Application des tarifs existants sur le secteur de Brassac-les-Mines

	QF ≤ 450	QF 451 à 650	QF ≥ 651
Forfait matin	7 €	10 €	13 €
Forfait soir	10 €	15 €	20 €
Forfait matin et soir	15 €	20 €	25 €

- Gymnases :

Harmonisation des tarifs d'Ardes-sur-Couze et de Champeix

- gratuité pour les communes et les associations du territoire ;
- mariage, anniversaire, événements festifs privés : exclus de la location ;

- tarifs existants Ardes pour les associations hors territoire et évènements organisés par un autre tiers :
 - journée : 1 000 € ;
 - ½ journée : (de 8h à 12h, de 14h à 18h ou de 20h à minuit) : 240 € ;
 - 1 heure : 100 €.

- Centre aqualudique :

- modification free-pass (11-20 ans) et mini-pass (6-10 ans) : maintien tarif unitaire à 2,50 € et mise en place abonnement 12 entrées à 26 € ;
- mise en place de deux périodes de promotion d'une semaine dans l'année en février et en septembre sur les cartes d'abonnement 12 entrées aquagym et 1 période la première semaine de juillet sur pour les cartes d'abonnement 12 entrées baignade (2 entrées supplémentaires créditées soit 14 pour le prix de 12 – limitée à 2 abonnements) ;
- accueil des structures spécialisées : 2 €/personne ;
- tarif groupe à partir de 10 personnes (sur demande et validation préalable) :
 - pour les entrées baignade à 3,20 € pour les adultes et 2,60 € pour les enfants ;
 - pour les entrées balnéo à 5,50 € pour les adultes.

Les membres du conseil communautaire, oui l'exposé de Monsieur le Rapporteur et après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de valider les tarifs relatifs au service enfance-jeunesse et sport ci-dessus définis à compter du 1^{er} septembre 2018.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET



Publié et certifié exécutoire

Issoire, le 28/06/2018

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 28/06/2018

Envoyé en préfecture le 28/06/2018

Reçu en préfecture le 28/06/2018

Affiché le



ID : 063-200070407-20180626-DEL_2018_03_59-DE